

AVIS DE CONVOCATION**RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF DE L'ÉDUCATION SPÉCIALISÉE**

Membres du Conseil présents	M. Benoit Fortin, Conseiller scolaire M. Éric Lapointe, Conseiller scolaire, M ^{me} Stefania Forbes Sigurdson, Conseillère scolaire,
Membres d'organismes présents	M. Aliou Sene, représentant de l'organisme CAMH M ^{me} Marguerite Schabas, représentante <i>d'Autism Ontario – Metro Toronto Chapter</i> M ^{me} Nancy Komi, représentante de <i>Epilepsy Southwestern Ontario</i> M ^{me} Lara Pietrolungo, directrice de <i>Boomerang Health</i> M ^{me} Manoushka Aimable, représentante du Centre francophone de Grand Toronto M ^{me} Joanne Bovine, représentante de Contact Niagara
Membres de l'administration du Conseil scolaire Viamonde	M ^{me} Dounia Bakiri, Surintendante de l'Éducation M ^{me} Annette Petitpas, Direction des services aux élèves M ^{me} Corine Céline, Secrétaire de séances
Membre invité de l'administration du Conseil scolaire Viamonde	M. Jason Rodrigue, Surintendant exécutif des services corporatifs et Trésorier

Vous êtes par la présente convoqué-e-s à la :

Réunion du : Comité Consultatif de l'Éducation Spécialisée

Date : **le 8 octobre 2024**

Heure : à compter de 17h30

Lieu : Rencontre sur la plateforme TEAMS

[Rejoignez la réunion maintenant](#)

COMITÉ CONSULTATIF DE L'ÉDUCATION SPÉCIALISÉE

Le 8 octobre 2024 à 17h30

ORDRE DU JOUR

La rencontre sera présidée par : M. Benoit Fortin

1. Appel des membres
2. Reconnaissance des territoires
3. Affaires courantes:
 - 3.1 Adoption de l'ordre du jour
 - 3.2 Déclaration de conflit d'intérêts
 - 3.3 Adoption du procès-verbal de la réunion **n° 10** du 11 juin 2024
 - 3.4 Questions découlant du procès-verbal de la réunion **n° 10** du 11 juin 2024
4. Financement de l'éducation spécialisée (Enfance en difficulté)
 - 4.1 Rapport sur le *Budget pour les élèves ayant des besoins particuliers en éducation spécialisée 2024-2025*
5. Correspondance
 - 5.1 Lettre en date du 24 juillet 2024 de l'INCA, sur les considérations importantes en vue de la mise en œuvre de la note 128. Cette lettre traite de la nécessité d'autoriser l'utilisation d'un téléphone portable pour les élèves ayant des besoins en matière d'accessibilité, en particulier pour ceux qui sont aveugles ou ont une limitation visuelle.
6. Mise à jour des organismes
7. Levée de la reunion

Reconnaissance des Territoires

Nous, *membres du conseil scolaire Viamonde*, souhaitons remercier la terre qui nous accueille, nous abrite et nous nourrit. Nous soulignons également le rôle important que jouent la faune, la flore, l'eau et les minéraux dans notre vie.

Nous reconnaissons les traités, les ententes et qu'il y a des terres non-cédées couvrant l'ensemble des territoires sur lesquels les écoles du Conseil scolaire Viamonde se trouvent, et sommes reconnaissants de pouvoir travailler et vivre sur ces terres. **Nous vous invitons à reconnaître et à respecter le territoire sur lequel vous vous trouvez aujourd'hui.**

Nous exprimons notre gratitude envers les peuples des Premières Nations, les Métis et les Inuit qui prennent soin de ces territoires depuis des temps immémoriaux.

Ainsi, nous pouvons apprendre et prendre soin de cette terre avec les peuples autochtones, afin de nous assurer du bien-être de tous les êtres vivants partageant ses ressources, pour les générations à venir.

[Carte des traités et des réserves en Ontario | Ontario.ca](#)

[Carte de territoires: Native-land.ca | La terre de quels aïeux?](#)

**PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE N° 10 DU
COMITÉ CONSULTATIF DE L'ÉDUCATION SPÉCIALISÉE (CCÉS)**

Le 11 juin 2024

Le comité tient la **rencontre n° 10** de 17 h 40 à 18 h 19 par vidéoconférence, sous la présidence de Conseiller Fortin.

Membres du Conseil présents	M. Benoit Fortin, Conseiller scolaire M. Éric Lapointe, Conseiller scolaire
Membre du Conseil absent	M ^{me} Stefania Forbes Sigurdson, Conseillère scolaire
Membres représentants d'organismes présents	M ^{me} Manoushka Aimable, du Centre Francophone du Grand Toronto M. Aliou Sene, de CAMH M ^{me} Marguerite Schabas, d' Autisme Ontario – Metro Toronto Chapter M ^{me} Lara Pietrolungo, de Boomerang Health
Membres représentants d'organisme absents	M ^{me} Joanne Bovine, de Contact Niagara M ^{me} Nancy Komi, de Épilepsie Southwestern Ontario
Membres de l'administration présents	M ^{me} Dounia Bakiri, surintendante de l'éducation M ^{me} Renée Gauthier, directrice des services aux élèves (absente) M ^{me} Annette Petitpas, directrice des services aux élèves M ^{me} Corine Céline, secrétaire de séances

Voici le lien pour accéder à la documentation de la réunion :

https://csviamonde.ca/fileadmin/viamonde/Documentation_des_Comites/Documentations_CCES_no_10_du_11_juin_2024.pdf

Le conseiller Fortin souhaite la bienvenue aux membres du Comité CCÉS. Il procède avec l'appel des membres.

2. RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES

Conseiller Fortin lit la reconnaissance des territoires

3. AFFAIRES COURANTES :

3.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Réunion n° 10 du comité consultatif de l'éducation spécialisée - 11 juin 2024

M. Sene, appuyé par, le conseiller Lapointe, propose :

QUE l'Ordre du jour soit approuvé.

ADOPTÉE

3.2 DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

M^{me} Marguerite Schabas et le conseiller Lapointe déclarent un conflit d'intérêts possible étant donné que leurs enfants fréquentent respectivement les écoles du CS Viamonde et pour lesquels un PEI a été élaboré.

3.3 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION N° 9 DU 7 MAI 2024

Mme Schabas, appuyée par le conseiller Lapointe, propose:

QUE le procès-verbal n° 9 de la rencontre du 7 mai 2024 soit approuvé.

ADOPTÉE

3.5 QUESTIONS DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION N° 9 DU 7 MAI 2024

Aucune

4. TOUR DE TABLE : MISES À JOUR DES ORGANISMES

M^{me} Manoushka Aimable, du Centre Francophone du Grand Toronto (CFGF), informe le Comité de leur préparation pour l'été. Le CFGF participe entre autres au festival Pride. Ils ont aussi un camp d'été à l'intention des nouveaux arrivants.

Elle encourage le comité de visiter le site pour découvrir davantage d'activités.
[Accueil | Centre-Francophone | Toronto \(centrefranco.org\)](http://centrefranco.org)

M^{me} Marguerite Schabas, d'Autisme Ontario – Metro informe le Comité que leur organisme offre beaucoup d'activités durant l'été.

Réunion n° 10 du comité consultatif de l'éducation spécialisée - 11 juin 2024

Autisme Ontario offre deux bourses, une pour les personnes qui font du bénévolat dans la communauté d'autisme Ontario et l'autre sera pour les adultes autistes qui participent à des programmes dans la communauté.

Elle fera parvenir un document à partager avec les familles Viamonde qui ont un enfant autiste. Les informations contiendraient aussi les programmes offerts pendant l'été.

M^{me} Lara Pietrolungo, de Boomerang Health, informe le Comité d'une bonne nouvelle concernant l'approbation d'Autisme Ontario pour le financement du projet d'expansion avec des services francophones. Boomerang Health travaille avec le Centre francophone du Grand Toronto pour la prochaine étape.

M. Aliou Sene, de CAMH, informe le Comité des services de formations gratuites pour les dépendances offertes par l'Université de Toronto. La prochaine formation portera sur les troubles liés à l'usage des opioïdes.

Formation de CAMH : Les troubles liés à l'usage des opioïdes
<https://acrobat.adobe.com/id/urn:aaid:sc:VA6C2:f6983045-0e6b-4995-a1ee-721a579749bf>

5. PLAN PLURIANNUEL DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ 2024-2025

5.1 Résultats de la consultation

Mme Bakiri, surintendante de l'éducation, présente au comité les résultats du processus de consultation et des commentaires reçus. Elle précise que le Conseil a suivi le processus de consultation pour la révision du plan. La version finale du plan sera présentée à la table du Conseil pour approbation.

[Plan annuel de l'enfance en difficulté 2024-2025](#)

Mme Aimable appuyée par Mme Pietrolungo, propose :

QUE le rapport en date du 11 juin 2024 intitulé *Plan pluriannuel de l'enfance en difficulté 2024-2025* soit reçu.

Réunion n° 10 du comité consultatif de l'éducation spécialisée - 11 juin 2024

Le conseiller Lapointe, appuyé par M. Sene, propose :

QUE le CCÉS recommande au Conseil scolaire Viamonde d'approuver le plan pluriannuel de l'enfance en difficulté 2024-2025.

ADOPTÉES

6. OUVERTURE D'UNE CLASSE D'APPRENTISSAGE ALTERNATIF (CAA) À PEEL

M^{me} Annette Petitpas, directrice des services aux élèves, présente au comité le projet de Classe d'apprentissage alternatif (CAA) dans la région de PEEL-/Halton pour 2024-2025. Elle explique les objectifs d'une CAA qui offre un programme éducatif adapté à chacun des élèves. Elle énumère les critères d'admission. Mme Petitpas parle aussi des volets pédagogiques de la CAA et du processus de sélection.

Le conseiller Lapointe, appuyé par Mme Pietrolungo, propose :

QUE le rapport en date du 11 juin 2024 intitulé *Ouverture d'une classe d'apprentissage alternatif CAA) à PEEL* soit reçu

ADOPTÉE

7. TRANSITION VERS L'ÉCOLE

M^{me} Annette Petitpas, directrice des services aux élèves, présente au comité le rapport sur la transition vers l'école et des services à la petite enfance prévus au printemps 2024.

Elle passe à travers la présentation en expliquant l'entrée d'un enfant à la maternelle ou au jardin d'enfants qui représente un changement pour l'enfant et la famille. Elle parle des activités et services offerts par Viamonde pour soutenir les enfants ayant des besoins particuliers ainsi que leurs familles.

Après une période de questions, M. Aliou, appuyé par Mme L'Aimable, propose :

QUE le rapport en date du 11 juin 2024 intitulé *Transition vers l'École* soit reçu

ADOPTÉE

4

Réunion n° 10 du comité consultatif de l'éducation spécialisée - 11 juin 2024

8. CAMPS D'ÉTÉ

Dans son rapport verbal, Mme Bakiri informe les membres du Comité que Viamonde n'a pas encore reçu les fonds pour les camps d'été cette année.

Afin d'assurer des camps d'été pour des élèves ayant un trouble du spectre de l'autisme (TSA), le Conseil puisera dans les fonds du *Programme de perfectionnement et compétence après l'École* (PPCAE). Les élèves ayant un Les élèves recevront une semaine de camp d'été gratuitement.

Les fonds ont été étendus sur onze écoles, sept écoles élémentaires dont Carrefour des Jeunes, l'Héritage, Pavillon la-jeunesse, La-Pommeraiie, Jeanne-La-Joie, La Source et Ronald-Marion et les quatre écoles secondaires sont Gaétan-Gervais, Ronald-Marion, Gabriel-Dumont et Roméo-Dallaire afin de couvrir toutes les régions pour être équitable avec les élèves sur le territoire du Conseil. Mme Bakiri ajoute que 138 élèves sont ciblés et les suivis sont en cours pour le recrutement du personnel.

Un bilan sera présenté à l'automne avec plus de détails sur ces camps d'été.

9. SONDAGE SUJETS/THÉMATIQUES D'INTÉRÊT POUR L'ANNÉE 2024-2025

Mme Bakiri, surintendante de l'Éducation, fera parvenir par courriel aux membres du Comité un sondage, afin de connaître les thématiques et leurs intérêts pour l'année 2024-2025.

10. CORRESPONDANCE

6.1 Lettre du Conseil Scolaire Catholique Nouvelon – Les Lignes directrices relatives aux Services de réadaptation pour enfants et aux Services de rééducation de la parole et du langage pour les enfants d'âge préscolaire (août 2023)

Le comité prend connaissance de la correspondance.

Le conseiller Lapointe, appuyé par Mme Aimable, propose :

QUE la correspondance soit reçue

Réunion n° 10 du comité consultatif de l'éducation spécialisée - 11 juin 2024

11. DATE DES PROCHAINES RÉUNIONS DU CCÉS

Les prochaines rencontres n° 1 et n° 2 se tiendront le **8 octobre 2024** à 17 h 30 sur TEAMS

12. LEVÉE DE LA RÉUNION

À **18 h 19**, l'ordre du jour de la réunion n° 9 étant épuisé, Mme Pietrolungo, appuyée par le conseiller Lapointe, propose :

***QUE** la réunion soit levée.*

ADOPTÉE

Le président du comité
Benoit Fortin

La surintendante de l'éducation
Dounia Bakiri

Le 8 octobre 2024

AUX MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF DE L'ÉDUCATION SPÉCIALISÉE (CCÉS)

Objet : Budget pour les élèves ayant des besoins particuliers en éducation spécialisée - 2024-2025

Vous trouverez en annexe le tableau qui reflète le budget pour les élèves ayant des besoins particuliers en éducation spécialisée pour la période de septembre 2024 à août 2025 telle qu'approuver par le Conseil en juin 2024. Le budget global du Conseil est disponible au lien suivant : https://csviamonde.ca/fileadmin/viamonde/Finances/Budget_2024-2025_vF_web.pdf.

Pour l'année 2024-2025, le Ministère a annoncé une réorganisation des Subventions pour les besoins des élèves (SBE) maintenant renommés le Financement principal de l'éducation (FPE). Le Financement principal de l'éducation comprend six piliers de financement et 28 allocations dans le but de simplifier la formule de financement, la rendre plus facile à comprendre et améliorer la responsabilité des conseils scolaires selon le Ministère.

Les nouvelles catégories du FPE sont désormais structurées comme suit :

1. Fonds pour la dotation en personnel pour les salles de classe (FDPSC)
2. Fonds pour les ressources d'apprentissage (FRA)
3. Fonds pour l'éducation de l'enfance en difficulté (FEED)
4. Fonds pour les installations scolaires (FIS)
5. Fonds pour le transport des élèves (FTE) :
6. Fonds pour l'administration des conseils scolaires (FACS) :

En conséquence, la section des revenus du budget présenté en annexe fut modifiée pour refléter la nouvelle nomenclature.

Le Conseil prévoit des revenus 27 167 087 \$, soit une augmentation de 1 014 478 \$ comparé à l'année 2023-2024. Les principaux changements aux revenus sont reliés à :

- l'ajout d'une prévision pour une augmentation salariale de 1,25 % pour les membres du personnel enseignant.
- augmentation de 1 \$ de l'heure pour les autres membres syndiqués FEESO et SCFP ;
- augmentation salariale des membres non syndiqués suite aux révisions approuvées ;
- ajustements salariaux suite à l'impact du projet de la Loi 124.

Le Conseil prévoit des dépenses de 38 019 828 \$, soit une augmentation des dépenses de 2 089 408 \$ comparé à l'année 2023-2024. Les principaux changements aux dépenses sont les suivants :

- augmentation des dépenses salariales reliées aux négociations syndicales et l'impact du projet de la Loi 124 ;
- réduction de 6,5 ETP en aide à l'enseignement en raison du déficit budgétaire ;
- conversion d'un poste de coordination en travail social à un poste régulier en travail social ;
- élimination de 1,0 ETP en conseillères et conseillers pédagogiques en raison des pressions budgétaires et afin d'éviter une réduction de la dotation des écoles.
- ajustement des dépenses prévues en service contractuelles, en frais de déplacement, et en équipement et matériels selon les besoins; et
- réduction à la baisse du budget pour le perfectionnement professionnel.

Le budget pour les élèves ayant des besoins particuliers en éducation spécialisée de l'année 2024-2025 prévoit un déficit de 10 852 741 \$, soit une augmentation du déficit de 1 074 930 \$ comparé au budget révisé de l'année 2023-2024.

Étant donné que le budget global du Conseil prévoit un déficit fonctionnel de 2 328 403 \$, le Conseil était dans l'obligation d'approuver un plan d'élimination du déficit qui sera mise en œuvre pour l'année scolaire 2025-2026. En raison du déficit important dans le budget d'éducation spécialisée, une réduction équivalente à 1 218 403 \$ dans l'offre de service destinée aux élèves est prévue. Les actions spécifiques afin d'atteindre cette réduction seront déterminées au cours de l'année scolaire 2024-2025.

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le rapport en date du 8 octobre 2024 intitulé *Budget pour les élèves ayant des besoins particuliers en éducation spécialisée - 2024-2025* soit reçu.

Préparé et présenté par :

Le surintendant des services corporatifs et trésorier,
Jason Rodrigue

BUDGET POUR LES ÉLÈVES AYANT DES BESOINS PARTICULIERS EN ÉDUCATION SPÉCIALISÉE

		Budget 2023-2024		Budget révisé 2023-2024		Budget 2024-2025		Écart () Réduction dépenses	
Fonds pour l'éducation de l'EED									
	Allocation par élève		11 595 129		11 656 620		11 876 194		219 574
	Besoins différenciés		10 250 316		10 250 322		10 545 476		295 154
	PPEEC		986 654		986 654		1 056 680		70 026
	Équipement spécialisé		741 840		741 880		1 120 074		378 194
	Expertise comportementale		381 637		381 647		390 109		8 462
	Cas spéciaux		290 000		350 794		362 351		11 557
	Sous-total		24 245 576		24 367 917		25 350 884		982 967
Fonds pour les ressources d'apprentissage									
	Soutien aux élèves en santé mentale		389 676		404 606		543 379		138 773
	Travailleurs de la santé mentale		346 545		346 545		296 836		(49 709)
	Leader en santé mentale		153 408		150 158		152 324		2 166
	Sous-total		889 629		901 309		992 539		91 230
Autres sources de financement									
	Fonds de soutien aux élèves FEESO		558 218		558 218		575 411		17 193
	Recouvrement PPEEC MonAvenir		233 935		233 935		248 253		14 318
	Sous-total		792 153		792 153		823 664		31 511
Total des revenus			25 927 358		26 061 379		27 167 087		1 014 478
Titulaires de classe (#1)									
	Élémentaire	68,8	7 039 271	68,8	7 033 150	69,5	7 843 460	0,8	810 310
	Secondaire	18,8	2 138 802	18,8	2 141 857	18,8	2 264 401	-	122 544
	Frais de déplacement		9 143		14 683		15 201		518
	Sous-total	87,6	9 187 216	87,6	9 189 690	88,3	10 123 062	0,8	933 372
Suppléance (#2)									
	Enseignement		576 218		669 936		638 509		(31 427)
	Aide à l'enseignement		1 002 280		1 002 280		1 002 280		-
	Sous-total	-	1 578 498	-	1 672 216	-	1 640 789		(31 427)
Aide à l'enseignement (#3)									
	Élémentaire	220,0	13 770 711	217,5	13 655 211	204,5	14 245 970	(13,0)	590 759
	Secondaire	41,5	2 781 178	41,5	2 742 678	48,0	3 372 703	6,5	630 025
	Sous-total	261,5	16 551 889	259,0	16 397 889	252,5	17 618 673	(6,5)	1 220 784
Manuels, matériel et fournitures (#5)									
	Équipement spécialisé		741 840		741 880		630 000		(111 880)
	Sous-total	-	741 840	-	741 880	-	630 000		(111 880)

BUDGET POUR LES ÉLÈVES AYANT DES BESOINS PARTICULIERS EN ÉDUCATION SPÉCIALISÉE

	Budget 2023-2024		Budget révisé 2023-2024		Budget 2024-2025		Écart () Réduction dépenses	
Soutien professionnel et paraprof (#7)								
Coordonation des services	2,0	289 617	2,0	294 570	1,0	165 767	(1,0)	(128 803)
Orthophonie	5,0	561 824	5,0	561 824	5,0	613 574	-	51 750
Aide orthophonie	4,0	307 667	4,0	307 667	4,0	282 021	-	(25 646)
Psychologue	1,0	162 406	1,0	165 205	1,0	165 767	-	562
Psychologue associé	2,0	283 389	2,0	288 226	2,0	294 257	-	6 031
Psychométrie	2,0	231 030	2,0	231 030	2,0	246 514	-	15 484
Consultation en autisme	5,0	588 866	5,0	588 866	5,0	616 285	-	27 419
Travail social	15,0	1 621 012	15,0	1 621 012	16,0	1 823 636	1,0	202 624
Travail social en santé mentale	3,0	346 545	3,0	346 545	3,0	354 858	-	8 313
Appui administratif	2,0	197 989	2,0	200 039	2,0	178 471	-	(21 568)
Appui - Informatique	1,5	123 711	1,5	123 711	1,5	184 886	-	61 175
Fournitures et services		330 540		330 540		268 860		(61 680)
Frais et services contractuels		145 000		180 000		189 427		9 427
Autres		7 100		7 100		3 875		(3 225)
Sous-total	42,5	5 196 696	42,5	5 246 335	42,5	5 388 198	-	141 863
Perfectionnement professionnel (#9)		216 400		216 400		156 700		(59 700)
Coordinateurs et consultants (#13)								
Directions des services aux élèves	2,0	298 886	2,0	302 244	2,0	305 426	-	3 182
Leader en santé mentale	1,0	156 730	1,0	158 333	1,0	165 767	-	7 434
Conseil pédagogique EED	6,0	734 424	6,0	734 424	5,0	644 900	(1,0)	(89 524)
Perfectionnement professionnel		4 500		4 500		4 900		400
Fournitures et services contractuels		45 920		45 920		36 480		(9 440)
Sous-total	9,0	1 240 460	9,0	1 245 421	8,0	1 157 473	(1,0)	(87 948)
PPEEC* gérés par CS Viamonde								
Titulaires	4,0	473 680	4,0	473 680	4,0	499 984	-	26 304
Aide à l'enseignement	5,0	380 285	5,0	380 285	5,0	416 265	-	35 980
Soutien professionnel et paraprof	1,0	115 515	1,0	115 515	1,0	123 257	-	7 742
Mobilier et matériel		17 174		17 174		17 174	-	-
Sous-total	10,0	986 654	10,0	986 654	10,0	1 056 680	-	70 026
PPEEC gérés par CSC MonAvenir (note 1)								
Titulaires	1,0	118 420	1,0	118 420	1,0	124 996	-	6 576
Soutien professionnel et paraprof	1,0	115 515	1,0	115 515	1,0	123 257	-	7 742
Sous-total	2,0	233 935	2,0	233 935	2,0	248 253	-	14 318
Total des dépenses	412,6	35 933 588	410,1	35 930 420	403,3	38 019 828	(6,7)	2 089 408
Déficit		(10 006 230)		(9 869 041)		(10 852 741)		(1 074 930)

*PPEEC : Programme de partenariat pour l'éducation avec les établissements communautaires

Note 1 : CSViamonde embauche du personnel pour le programme Le Passage géré par CSCMonAvenir. CSCMonAvenir reçoit la subvention du MDÉ et CSViamonde facture le CSCMonAvenir.

The logo for CNIB (Canadian National Institute for the Blind) is displayed in a bold, yellow, sans-serif font. The letters are contained within a dark, irregular, brush-stroke-like shape that has a textured, hand-painted appearance.The logo for INCA (Institute for the Advancement of the Canadian Deaf) is displayed in a bold, yellow, sans-serif font. The letters are contained within a dark, irregular, brush-stroke-like shape that has a textured, hand-painted appearance.

24 juillet 2024

Mesdames les Directrices générales et Messieurs les Directeurs généraux des commissions scolaires,

INCA est l'organisme le plus important et le plus ancien au Canada au service des Canadiens qui sont aveugles, ont une vision partielle ou sont sourds et aveugles. Depuis sa création en 1918, INCA s'efforce d'éliminer des obstacles à l'intégration des quelque 700 000 Ontariens qui sont aveugles ou ont une limitation visuelle, dont des enfants et des jeunes qui fréquentent des écoles publiques aux quatre coins de la province.

Je vous écris aujourd'hui au sujet de la note Politique/Programmes n° 128 et de sa directive sur l'utilisation de téléphones portables dans les écoles de l'Ontario. Bien qu'INCA comprenne et reconnaisse l'intention qui sous-tend cette directive – en l'occurrence de minimiser les distractions et d'améliorer les environnements d'apprentissage – j'aimerais aborder une considération critique qui commande une attention immédiate au moment où les conseils scolaires mettent en œuvre cette politique.

Les élèves ayant des besoins en matière d'accessibilité, en particulier ceux qui sont aveugles ou ont une limitation visuelle, dépendent de technologies, dont d'appareils mobiles personnels, pour accéder au contenu éducatif, communiquer efficacement et participer pleinement aux activités de la classe. Pour ces élèves, un téléphone portable n'est pas une distraction; c'est un outil essentiel qui les aide à apprendre et à s'intégrer dans leur classe.

La fonctionnalité des téléphones intelligents, munis de lecteurs d'écran, d'applications de grossissement et d'autres fonctions d'accessibilité, offre un soutien inestimable aux élèves qui sont aveugles ou ont une limitation visuelle. Ces appareils leur permettent :

1. D'accéder au matériel d'apprentissage : Les lecteurs d'écran et les afficheurs braille connectés aux téléphones intelligents permettent aux élèves de lire de manière autonome des manuels numériques, des documents de cours et d'autres ressources éducatives;
2. De communiquer efficacement : Les téléphones intelligents offrent des méthodes de communication de rechange, telles que la synthèse vocale, qui facilitent leurs interactions avec les enseignants et les autres élèves;
3. De navigation et de s'orienter : Les systèmes GPS et autres applis de navigation aident les élèves à se déplacer dans les locaux de leur école en toute sécurité et de manière autonome.

INCA demande instamment aux conseils scolaires de l'Ontario de reconnaître que l'utilisation d'un téléphone portable est une nécessité pour tout élève qui est aveugle ou qui a une limitation visuelle ou d'autres besoins en matière d'accessibilité. La mise en œuvre d'exceptions à l'interdiction des téléphones portables assurera qu'aucun élève n'est involontairement désavantagé ou exclu de l'ensemble des possibilités en matière d'éducation qui sont offertes à ses pairs.

À cette fin, je propose les actions suivantes :

1. **Adaptations des politiques** : Modifier les politiques des conseils scolaires afin d'autoriser explicitement l'utilisation d'un téléphone portable pour tout élève ayant des besoins en matière d'accessibilité, par la définition de lignes directrices claires pour encadrer l'utilisation de ces appareils en classe.
2. **Formation des enseignants** : Former les enseignants et les membres du personnel à l'importance de ces appareils pour les élèves en situation de handicap afin d'assurer qu'ils comprennent comment apporter un soutien efficace à ces élèves.
3. **Participation active des parents et des élèves** : S'engager auprès des parents et des élèves pour identifier les besoins individuels et adapter les aménagements en conséquence, tout en favorisant une approche à l'éducation inclusive qui est axée sur la collaboration.

En prenant ces mesures, les conseils scolaires respecteront l'esprit de la note n° 128 tout en veillant à ce que l'ensemble des élèves, nonobstant leurs capacités, aient un accès égal à une éducation de qualité. J'ai confiance que, par une mise en œuvre réfléchie, nous pourrions créer un environnement d'apprentissage inclusif favorisant la réussite de chaque élève.

Je vous remercie de vous pencher sur cette question importante. J'attends avec impatience votre réponse positive et je demeure à votre disposition si vous souhaitez entamer une discussion plus approfondie sur la manière dont nous pouvons travailler ensemble pour atteindre ces objectifs.

Cordialement,



Suzanne Decary van den Broek
Vice-présidente, Centre du Canada
INCA